

Sécurité alimentaire: additifs destinés à l'alimentation des animaux et à leur eau de boisson

2002/0073(COD) - 21/11/2002 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Hedwig KEPPELHOFF-WIECHERT (PPE-DE, D), le Parlement européen a approuvé le projet de règlement sous réserve d'amendements proposés par la commission au fond (se reporter au résumé précédent). Le Parlement demande notamment une suppression plus rapide des antibiotiques dans l'alimentation animale : la date limite proposée pour les retirer devrait être avancée d'un an, au 1er janvier 2005, au lieu du 1er janvier 2006 comme le propose la Commission.